

# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 17 Chaouel 1446  
16 Avril 2025

N° 43

41<sup>ème</sup> année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| <b>Constitution de Sociétés</b>                   |     |
| Sociétés communautaires.....                      | 871 |
| <b>Gestion de Sociétés</b>                        |     |
| Homologation de résolutions .....                 | 871 |
| <b>Fonds de Commerce</b>                          |     |
| Vente et location de fonds de commerce.....       | 876 |
| <b>Associations, Partis, Syndicats et Syndics</b> |     |
| Constitutions .....                               | 879 |
| Homologation de résolutions .....                 | 879 |
| <b>Actes Judiciaires</b>                          |     |
| Ventes aux enchères publiques .....               | 879 |
| Avis aux créanciers.....                          | 882 |
| <b>Convocations</b>                               |     |
| Sociétés anonymes .....                           | 886 |
| Autres sociétés .....                             | 888 |
| <b>Divers</b>                                     |     |
| Avis au public.....                               | 888 |
| <b>Bilans et Comptes Financiers</b>               |     |
| Bilan de SICAV ENTREPRISE SA .....                | 889 |
| Bilan de SICAV PLUS.....                          | 892 |
| Bilan de TUNISIE SICAV .....                      | 895 |
| Bilan de SICAV OPPORTUNITY .....                  | 898 |

# CONSTITUTION DE SOCIETES

## Sociétés communautaires

### Constitution d'une société communautaire

Nom : Sté Citoyenne Régionale ECO Taki agricole

Type de société : Régionale

Adresse : Takelsa Nabeul 8031

Montant du capital de souscription : 20.000 DT

Durée : 99 ans

Sujet de société : Agricole

Date de dépôt de statut de la société au tribunal de 1ère instance de Grombalia le 13/02/2025 sous le n°08

Nombre d'actions à écrire et à payer en espèce et montant à payer immédiatement : 400 actions pour 50 dinars

Valeur nominale des quotas à émettre : 50 dinars par actions

Conditions préalables à la répartition des préférences et à la composition de l'épargne sous forme de bénéfices ou de surplus nets de la société civile à chaque exercice comptable

- Allouer 15% sous forme d'épargne jusqu'à atteindre 50% du capital régionale de la société

- 20 % pour les activités sociales, culturelles et environnementales

- Le reste des bénéfices ou des excédents peut être réparti dans un pourcentage ne dépassant pas 35 % par décision de l'assemblée

- Utiliser le reste de bénéfices pour développer les activités locales estimé à 30%

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel les fonds issus de la souscription seront déposés : La Banque internationale arabe de Tunisie

Agence Slimane Soliman Durée proposée pour la souscription : du 14/4/2025 au 14/5/2025

Modalité d'invitation à l'assemblée générale constitutive et le lieu de celle-ci suite à la souscription totale, la convocation de l'assemblée générale constitutive est convoquée en publiant une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et au deux journaux quotidiens.

L'invitation sera affichée au siège de délégation et municipalité Soliman et Takelssa.

Les fondateurs :

Amel Jlassi : CIN n°09764343

Kilani Ben Hssine : CIN n°06336734

Mohamed Ben Hssine : CIN n°06292332.

2025R00960SODB1

### Constitution d'une société communautaire

Raison sociale de la société : Société citoyenne locale distillation et séchage des produits forestiers.

Montant capital social : 10000 DT

Siège social : Oued elgsab weslatia Kairouan.

Objet de la société :

- Distillation et séchage des produits forestiers

- Investissement dans le secteur agricole

- Reproduction bétail.

Durée : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 07/02/2025 au greffe du tribunal de première Instance de Kairouan sous dossier n°30.

Nombre de parts à souscrire : 50 parts.

Valeur nominale de la part : 200 DT

Date ouverte de souscription : Du 21/4/2025 au 20/5/2025

Date de tenue de l'assemblée constitutive de la société : Samedi le 24/5/2025 à 9h du matin Espace Tamim à Oued el gsb weslatia.

Fondateur :

- Chaher Cherif : Tél 29 239 801

- Chaher Jazia : Tél 94 713 870

- Annen Mohamed : Tél 94 713 870

- Chaher Mohamed : Tél 22 275 980

- Annen Zahra : Tél : 99 366 236

Les personnes désirant participer à la constitution de la société doivent déposer leur demande auprès des fondateurs de la société au lieu désigné par eux à cet effet. Au moyen d'un formulaire de participation mis à disposition des fondateurs, après examen du projet de statuts de la société.

2025S00467SODB1

## GESTION DE SOCIETES

### Homologation de résolutions

#### SOCIETES ANONYMES

Notice d'Augmentation du capital en numéraire de 200 000 dinars à 4 700 000 dinars

SOCIETE INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars divisé en 2000 actions de 100 Dinars

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi (Ex Boulevard de la Terre +), Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique RNE : 0428199 E

M.F : 0428199E/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2025, enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis le 19 mars 2025, sous le numéro 25703111 quittance N°42299 et dont une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises le

26/03/2025 sous le numéro AC01432025, les actionnaires de la Société Informatique et Télématique ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant 4.500.000,000 dinars pour le porter de 200.000,000 DT à 4.700.000,000 DT, réalisable comme suit :

- Emission en numéraire : de 45.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et émises au nominal, soit 100 dinars par action.

Exercice du droit préférentiel de souscription : La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée aux détenteurs des actions anciennes tant à titre irréductible, à raison de 45 actions nouvelles pour chaque 2 actions anciennes, qu'à titre réductible.

Délai de souscription :

- A titre irréductible : dans les 15 jours suivant la date de publication de la présente notice au JORT.

- A titre réductible : dans un délai d'une semaine à partir de la clôture de la souscription à titre irréductible.

Libération : Les actions sont à libérer intégralement à la souscription.

- Jouissance des actions nouvelles : Les 45 000 actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2025.

Lieu de souscription et de versements : Les souscriptions seront reçues sans frais aux bureaux de la société situés, 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi (Ex Boulevard de la Terre), Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

Les fonds seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de Banque de Tunisie sous le numéro 05 039 0001070871210/17.

2025R00948SANB2

#### **Notice d'information au public**

**(Suivant l'article 164 du code des sociétés commerciales)**

**LES INDUSTRIES NOUVELLES DU PLASTIQUE**

#### **"INOPLAST"**

**Capital : 0 Dinars**

**Identifiant Unique : 0000768 V**

Après avoir réduit le capital social à zéro afin de résorber les pertes antérieures, l'assemblée générale extraordinaire de la société INOPLAST a décidé l'augmentation du dit capital en numéraire réservée à sept actionnaires et une personne physique étrangère à la société, et ce comme défini ci après :

- Forme juridique de la société : Société Anonyme.

- Augmentation du capital social d'un montant de : dix huit millions deux cent cinquante mille dinars (18 250 000 DT) en numéraire, à libérer intégralement lors de la souscription par conversion de créances et versement en espèce.

- Siège social : Route de Mateur, km 7, Mannouba.

- Objet social : Transformation du plastique.

- Durée : 99 ans.

- Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'AGE du 25/12/2024 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er bureau - Tunis 30/01/2025 sous le n°25700390, Quittance n°M000756, a été déposé au centre national des entreprises (Ben Arous) le 11/4/2025 sous le numéro : AC26532025.

- Nombre d'actions à souscrire : 1 825 000 actions d'une valeur nominale de dix dinars chacune, à libérer intégralement lors de la souscription par des versements en espèce et par conversion de créances, elles seront réservées à sept actionnaires et une seule personne physique étrangère à la société, et ce ; comme suit :

1- L'actionnaire : la Société INOPLAST FINANCIERE HOLDING SA, son identifiant unique au RNE n° : 1378567 M.

2- L'actionnaire : la Société la Financière Wided SICAF SA, son identifiant unique au RNE n° : 0433556 P.

3- L'actionnaire : M. Souhail HACHICHA, titulaire de la CIN numéro : 00268918.

4- L'actionnaire : M. Sami HACHICHA, titulaire de la CIN numéro : 00270721.

5- L'actionnaire : Madame Sonia HACHICHA épouse KHOUAJA, titulaire de la CIN numéro : 00349924.

6- L'actionnaire : M. Kais HACHICHA, titulaire de la CIN numéro : 08733802.

7- L'actionnaire : M. Wassim HACHICHA, titulaire de la CIN numéro : 08739686.

8- La personne physique étrangère à la société : M. Hedi HACHICHA, titulaire de la CIN numéro : 14766932.

- Pour les versements en espèces : Un compte bancaire au nom de la société est ouvert à cet effet à la BIAT sous le numéro : 08003000513201245071.

- La valeur nominale des actions à émettre : Dix dinars (10 DT) l'action.

- Apport en nature : Aucun apport.

- Avantages particuliers : Aucun avantage.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Conformément aux dispositions statutaires.

- Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

- Délais de souscription : Dans vingt et un (21) jours à compter de la date de la publication de cet avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Toute souscription réalisée en dehors du délai de vingt et un (21) jours ci-haut fixé ne sera pas prise en considération.

- Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2025R00961SANB2

## Augmentation de capital annoncée

### SOCIETE SANIMED

SA au capital de 16 554 000Dinars

Siège social : Route de Gremda KM 10 SFAX

I.U. RNE : 0620514Y

MF : 620514Y/A/M/000

Renseignements relatifs à l'opération :

#### - Décision ayant autorisé l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société SANIMED, réunie le 18 décembre 2024, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **10 107 285 DT** en numéraire en vue de le porter de 16 554 000DT à **26 661 285DT** et ce, par l'émission de **7 571 000 actions nouvelles** d'une valeur nominale de 1,335DT chacune avec une prime d'émission de 0,250 DT par action, à libérer en numéraire ou par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu par la société et ce, selon les modalités suivantes :

- **Une compensation de créances** de la société AGRIMED à concurrence de 5 499 999,135DT (prime d'émission comprise), par l'émission de **3 470 031 actions nouvelles** de nominal 1,335 DT.

- **Une émission de 4 100 969 actions nouvelles** de nominal 1,335 DT chacune, réservées à l'actionnaire AGRIMED, correspondant à un montant de 6 500 035,865 DT (prime d'émission comprise).

**Compte tenu de la différence entre le prix de l'émission et le cours actuel de la Société SANIMED sur le carnet d'ordre central et afin de préserver l'intégrité du marché, l'actionnaire qui souscrit à cette augmentation, à savoir AGRIMED, s'engage à ne pas céder sur le carnet d'ordre central les titres acquis dans le cadre de ladite augmentation de capital pour une période de 2 ans à partir de la date de leur première cotation à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé ainsi de supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires et de réserver l'augmentation de capital à l'actionnaire AGRIMED.

| Actionnaires | Nombre d'actions à souscrire | Valeur nominale de l'action en DT | Prime d'émission par action en DT | Montant de la souscription en nominal en DT | Montant de la prime d'émission en DT | Montant Total en DT   | Libération               |
|--------------|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| AGRIMED      | 3 470 031                    | 1,335                             | 0,250                             | 4 632 491,385                               | 867 507,750                          | 5 499 999,135         | Compensation de créances |
| AGRIMED      | 4 100 969                    | 1,335                             | 0,250                             | 5 474 793,615                               | 1 025 242,250                        | 6 500 035,865         | En numéraire             |
| <b>TOTAL</b> | <b>7 571 000</b>             | <b>1,335</b>                      | <b>0,250</b>                      | <b>10 107 285,000</b>                       | <b>1 892 750,000</b>                 | <b>12 000 035,000</b> |                          |

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au Conseil d'Administration tous pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser cette augmentation de capital et d'en constater la réalisation.

#### - But de l'émission :

Se référant au rapport d'audit des états financiers de la SANIMED arrêtés au 31/12/2023, il ressort que les pertes cumulées de la société dépassent le tiers de son capital social. Conformément à l'article 418 de la loi n°2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives et de l'ISA 570 «continuité de l'exploitation», la société est considérée une entreprise en difficulté économique et sa continuité d'exploitation risquerait d'être compromise.

Pour remédier à cette situation, un plan de restructuration financière a été arrêté par la société, d'un commun accord avec l'actionnaire AGRIMED.

Cette augmentation de capital entre dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, permettant à la société de faire face aux difficultés économiques et financières par lesquelles elle passe depuis quelques années, (en rééquilibrant sa structure financière et renforçant ses fonds propres) et de préserver la continuité de son exploitation.

## - Structure du capital avant et après augmentation de capital

| Dénomination sociale   | Nombre d'actions et des droits de vote avant augmentation | % du capital et des droits de vote avant augmentation | Nombre d'actions et des droits de vote après augmentation | % du capital et des droits de vote après augmentation |
|------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Société Ab-Corporation | 6 238 940                                                 | 50,31%                                                | 6 238 940                                                 | 31,24%                                                |
| Sotemail               | 1 451 569                                                 | 11,71%                                                | 1 451 569                                                 | 7,27%                                                 |
| Société ATD SICAR      | 1 690 849                                                 | 13,64%                                                | 1 690 849                                                 | 8,47%                                                 |
| Lotfi ABDENNADHER      | 1 020 000                                                 | 8,23%                                                 | 1 020 000                                                 | 5,11%                                                 |
| AGRIMED                | 1 200                                                     | 0,01%                                                 | 7 572 200                                                 | 37,92%                                                |
| Autres Actionnaires    | 1 997 442                                                 | 16,11%                                                | 1 997 442                                                 | 10,00%                                                |
| <b>Total</b>           | <b>12 400 000</b>                                         | <b>100,00%</b>                                        | <b>19 971 000</b>                                         | <b>100,00%</b>                                        |

### - Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 10 107 285DT par l'émission de 7 571 000 actions à libérer en numéraire et par compensation de créances.

Valeur nominale des actions : 1,335DT.

Prime d'émission : 0,250DT.

Forme des actions : Nominative.

Catégorie : Ordinaire.

Libération : les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité lors de la souscription.

### - Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire seront émises au prix d'émission de 1,585DT chacune, soit 1,335DT de valeur nominale et 0,250 DT de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription.

### - Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2024 a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription en réservant l'augmentation de capital, en totalité, au profit de l'actionnaire AGRIMED.

En conséquence de cette décision, les autres actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation de capital au profit dudit souscripteur.

### - Période de souscription :

La société AGRIMED, dispose d'un délai de 6 mois à compter de la date de la publication de la notice d'information relative à l'augmentation

du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 7 571 000 actions nouvelles émises.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis et avant l'expiration du délai sus-indiqué, dès que les actions à émettre seront souscrites en totalité. Un avis de clôture de l'opération sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### - Etablissements domiciliaires :

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible en Dinars Tunisiens ouvert auprès de la Banque ATB, sous le numéro **01700022119201050570**

### - Modalités et délais de livraison des titres :

La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société SANIMED, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

### - Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles à émettre et à libérer en numéraire et par compensation de créances porteront jouissance en dividendes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises :

### - Droits attachés aux valeurs mobilières :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux

actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

### - Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en Bourse.

### - Régime fiscal applicable :

Réglementation fiscale en vigueur

### - Marché des titres :

Les actions SANIMED sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse. Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

### - Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 7 571 000 actions nouvelles à souscrire et à libérer en numéraire ou par compensation des créances seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la BVMT, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

**- Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Les actions nouvelles seront prises en charge par Tunisie Clearing, sous le libellé «SANIMED NS j 01012025» et sous le code ISIN «TNTBURM5R6H6».

2025X00474SANB2

---

**TIMAB TUNISIE**

**Société anonyme - Non résidente**

**Capital social : 38.170 US Dollars**

**(L'équivalent pour les besoins de l'enregistrement à 50.000 Dinars)**

**Siège social : Zone Industrielle de Gannouche - BP 73 - 6000 Gabès**

**Identifiant Unique : 0761861 Y**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/1/2025 (enregistré à la recette des finances Gannouche le 26/3/2025 sous Qn°M009303 En°25800310) et suivant les statuts mis-à-jour du 13/1/2025 (enregistrés à la recette des finances Gannouche le 26/3/2025 sous Qn°M009302 En°25800309)

- Les actionnaires ont décidé de modifier la devise de la capitalisation en US Dollars.

- Les actionnaires approuvent les statuts mis-à-jour.

Un exemplaire du P.V et des Statuts mis à jour ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 3/4/2025 sous l'identifiant unique n°0761861Y et dossier n°202524635.

2025401149SANB2

---

**Réduction du capital social**

**LA TUNISIE MECANIQUE**

**Société anonyme**

**Au capital social de 8.150.000 D**

**Siège social : Immeuble EL BADR, Rue du Lac Mälaren, Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**Identifiant unique : 1143095 Z**

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 septembre 2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 8 octobre 2024, quittance numéro 7660, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 27 mars 2025 sous le numéro

202523713, il a été décidé de réduire le capital social de la société d'un montant global de neuf millions de dinars tunisiens (9.000.000 DT) à la suite des pertes cumulées qu'elle a subit. Suite à cette décision, le capital social de la société a été réduit de dix-sept millions cent cinquante mille dinars tunisiens (17.150.000) DT à huit millions cent cinquante mille dinars tunisiens (8.150.000 DT). L'article 6 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

2025401165SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Dissolution anticipée et nomination d'un liquidateur**

**SAND BEAUTY**

**SARL au capital de 3.000 dinars**

**Siège social : 15, Avenue Farhat Hached, Radés, 2040 Ben Arous**

**MF : 1774227C/A/M/000**

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 Mars 2025, enregistré à la recette des finances de Radés en date du 3 Avril 2025, enregistrement n°25501007, quittance n°M023153, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises de Mégrine en date du 10 Avril 2025, récépissé de dépôt n°202526098, quittance n°2025P21467766, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Madame Mariem Foudhaïli en tant que liquidateur de la société. Le siège de la liquidation est fixé au 23, Rue Boubaker Ben Yahia, Radés 2040, Ben Arous. Toutes les oppositions doivent être adressées dans les délais légaux à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains du liquidateur au siège de la société.

2025R00943SRLB2

---

**Société de Promotion Immobilière Al Faraana PIAF Sarl**

**IU : 635839V**

En vertu des dispositions du PV de l'AGE tenue en date du 13/02/2025 enregistré à la recette des actes de sociétés le 10/3/2025 quittance n°M001545 n° d'enregistrement

25701425, dont une copie a été remise au registre national des entreprises sous le numéro 202520280, il a été décidé d'annuler la décision de la liquidation de la société datée du 7/10/2020 et la reprise de l'activité. M Mongi Hachicha demeure comme Gérant de la société.

2025X00477SRLB2

---

**COATS TRADING TUNISIE**

**Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente**

**Capital social : 385.000 Dinars**

**52, Rue de Tissage - 2086 Douar Hicher - Manouba**

**I.U : 0983093N**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17/3/2025 enregistré à la Recette des finances Douar Hicher le 28/3/2025 sous N°QM023949 En°25700688.

Les associés ont décidé de nommer Mme. Rym Zaryat en qualité de gérante pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs

Les associés ont décidé de nommer Mr. Mohamed Dafaâ en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée avec les mêmes pouvoirs que la gérante

La gérante et le co-gérant exerceront leurs pouvoirs séparément.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0983093N le 3/4/2023 sous dossier n°202524642.

2025401150SRLB2

---

**COATS INDUSTRIAL TUNISIE SARL**

**Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente**

**Capital social : 900.000 Dinars**

**52, Rue de Tissage - 2086 Douar Hicher - Mannouba**

**IU : 0983122A**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17/3/2025 enregistré à la Recette des finances Douar Hicher le 28/3/2025 sous N°QM023957 EN°25700689.

Les associés ont décidé de nommer Mme. Rym Zaryat en qualité de gérante pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs

Les associés ont décidé de nommer Mr. Mohamed DAFAA en qualité de cogérant pour une durée indéterminée avec les mêmes pouvoirs que la gérante

La gérante et le co-gérant exerceront leurs pouvoirs séparément.

Un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0983122A le 3/4/2025 sous dossier N°202524639.

2025401151SRLB2

---

## AUTRES SOCIETES

### Changement de dénomination et mise à jour des conditions d'Inscription au tableau

**Raison sociale :** Ordre des Comptables de Tunisie

**Identifiant fiscal :** 0860066/E/PN/000

**Siège social :** 37 Avenue Abdelaziz El Thaïlbi, Menzah 9 A, 1013 Tunis

En vertu d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie des comptables de Tunisie en date du 22 février 2025, enregistré à la Recette des Finances d'el Menzah 9 sous le numéro 25700937, quittance numéro 26771 en date du 26/03/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de dénomination de la Compagnie de "Compagnie des Comptables de Tunisie" à "Ordre des Comptables de Tunisie".

- Modification des conditions d'inscription au tableau de l'Ordre

Condition de diplôme universitaire :

Le candidat à l'inscription doit être titulaire d'une maîtrise en comptabilité ou d'un master professionnel en comptabilité.

Condition de stage :

- Le candidat à l'inscription en qualité de comptable doit avoir effectué un stage d'une durée minimale de deux ans auprès d'un membre inscrit au tableau de l'Ordre des Comptables de Tunisie ou au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Tunisie.

- Le candidat à l'inscription en qualité de commissaire aux comptes doit avoir effectué un stage supplémentaire d'une durée minimale

de trois ans auprès d'un commissaire aux comptes inscrit au tableau de l'Ordre des Comptables de Tunisie ou au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Tunisie.

Remplacement de la dénomination "techniciens en comptabilité" par "commissaires aux comptes".

Toutes les modifications approuvées sont adoptées dans l'ensemble des textes législatifs et réglementaires régissant la profession de comptable et annulent les décisions des assemblées générales extraordinaires précédentes de la Compagnie.

2025R00947SODB2

---

## FONDS DE COMMERCE

### Ventes de fonds de commerce

#### Cession de fonds de commerce

**Maître Samir Ben Amor**

**Avocat**

**71 Rue al Jazira Tunis**

**Tél : 23340964**

suivant acte s.s.p enregistré à la recette des finances rue al Jazira le 28/3/2025 (N° de quittance MO22104 N° d'enregistrement 25200556), Oussama Lajmi a cédé la totalité du fonds de commerce lui appartenant sis au 82 rue Bab el Falla Tunis à Nouria Dridi. Les oppositions doivent être adressées au vendeur à l'adresse du fonds cédé et ce avant l'expiration du délai légal. Une copie de cette annonce a été publiée aux quotidiens «Assahafa» et «le Quotidien» du 6/4/2025.

2025R00946FCCC2

---

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de contrat de vente daté le 27/3/2025 enregistré auprès de la recette des finances de Gabès le 02/4/2025 sous n°M025146 quittance n°25202759, Mme Zina Ghraybiya a vendu à Mr Sahbi Benali résident à Tbelbou Gabès le fonds de commerce situé à l'avenue Aboulkacem Chebbi

Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels, cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 9/4/2025.

Tout opposition sera entre les mains de l'acheteur Mr Sahbi Benali à l'adresse de fonds, dans un délai de vingt jours à partir de la publication au J.O.R.T.

2025R00950FCCC2

---

#### Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 22 Mars 2025 enregistré à la recette des finances El Yasminette le 8/4/2025 sous le n°25201538, 1235420, quittance n°M021167

Monsieur Rached Ben Moncef Ben El Hedi Habba, titulaire de la CIN n°09627235 du 9/01/2025 à Tunis le propriétaire d'un café Matriculé au RNE N°1546809Z sis au 03 Rue El Fadhilla nouvelle medina Ben Arous a vendu et cédé à la société l'Elite du divertissement (Société en cours de constitution) le futur gérant Monsieur Moncef Ben Mohamed Ben Bou Jemâa Touati, titulaire de la CIN N°00342030 du 16/02/2023 à Tunis, sis à résidence Amilcar 01 App-1-2 IMM -04 nouvelle medina Ben Arous le fonds de commerce contient tous les éléments matériels et immatériels actuellement café C1 et qui exploités dans deux locaux au complexe commercial résidence Nour El Médina N°B11 et B12 Avenue de la république N°11 nouvelle medina - Ben Arous.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 11/4/2005.

2025R00954FCCC2

---

#### Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 4/02/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba le 5/02/2025 quittance n°M015421 et enregistrement n°25200712 que Monsieur Mohamed Chlif, titulaire de la carte d'identité nationale n°13423987 a vendu à Monsieur Chadli Laghwane titulaire de la CIN

n°05066463 la totalité du fonds de commerce, sis au Lotissement Besrou Midoun Djerba et effectué pour l'activité de vente de Volailles et dérivés.

Un avis de vente est paru aux journaux Essabah et Le Temps du samedi 01/3/2025.

2025R00956FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ezzahra, le 8-4-2025 quittance n°M023950, société Délices Saint Germain domiciliée au boulevard Taieb Mhiri, Immeuble 1, Ezzahra Ben Arous, 2034, a vendu à la société Pâtisserie Masmoudi La commerciale, domiciliée à la rue Ahmed Sekelli, Sfax, la totalité du fonds de commerce situé au boulevard Taieb Mhiri, Immeuble I, Ezzahra Ben Arous, 2034. Les oppositions doivent être adressées à l'adresse boulevard Taieb Mhiri, Immeuble 1, Ezzahra Ben Arous, 2034, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Al-chourouk le 11-4-2025.

2025R00959FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte S.S.P daté le 18/02/2025, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 15/3/2025 quittance n°M046990 enregistrement n°25201575.

Monsieur Ahmed Gannar CIN n°06426134, a vendu à Monsieur Slim Khalfallah, CIN N°01830345, le fonds de commerce, exploité comme commerce du prêt à porter, sis à l'Avenue Habib Bourguiba Hammamet (établissement secondaire) et inscrit au RNE sous l'identifiant unique n°0891942V, les oppositions seront acceptées entre les mains du vendeur, dans le délai de 20 jours à l'adresse du fonds de commerce mentionnée.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12 Avril 2025.

2025R00963FCCC2

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suite acte sous seing privé du 25 mars 2025, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 27 mars 2025 sous le n°25202077, quittance n°47906, Mr Nabil Ayari titulaire de la CIN n°14759639 a vendu tout le fonds de commerce de deux locaux sis à 11 avenue de la République La Marsa 2078 avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la fabrication et vente de glaces et pâtisserie à la société R&N ASMI titulaire du MF 1815330 D.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acquéreur au siège social de la société à Marina Hammamet Sud 8057 dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux La Presse et Sahafa du 11 Avril 2025.

2025R00964FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 28/3/2025 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 3/4/2025 sous le n°25200983 et la quittance n°M035331, Mr Hamdi Saadouï CIN 08192062, a vendu à Abdelaziz Bouchaala CIN 11035314, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels dont l'activité est un café 1ère catégorie exploité au local sis à route Kaied Mohamed km 6 Tboulbi Sfax sous le nom "Café L'instant".

Les oppositions doivent être formulées auprès de l'avocat à la cour d'appel maître Mahdi Louati sis à rue Ahmed Aloulou immeuble sirine 3ème étage B302 Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 9/4/2025.

2025X00476FCCC2

---

#### **Donation d'un fonds de commerce**

Suivant acte de donation rédigé le 28 mars 2025 enregistré à la RF rue Arbi Zarouk Sfax le 2 avril 2025 n°M017831 Lotfi Allouch CIN 011036999 son domicile Rue martyrs

avenue Sidi Khafi n°11 elain Sfax a donné au profit de son épouse Madiha Gassara CIN 05238328 son domicile l'adresse Précitée la totalité du fonds de commerce Réparation de roues en caoutchouc situé à la Route l'afra n°1.5 immeuble Hsouna Sallemi identifiant unique n°0503411 M les oppositions seront reçues au fonds de commerce caoutchouc situé à la Route l'afra n°1.5 immeuble Hsouna Sallemi dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est faite dans le journal «Echourouk» page 29 et le journal "Le Quotidien" page 22 date le 5 avril 2025.

2025X00478FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé légalisé le 3/4/2025 à la municipalité de Sfax rédigé par Maître Marwa Tounsi ; enregistré à la recette des finances à Sakiet Daier le 7/4/2025 quittance n°M031439; numéro d'enregistrement 25201140; madame Marwa Hbiri a vendu à la société P.D. Dhoub représentée par son représentant légal Mohamed Hedi Dhoub la totalité du fonds de commerce sis à la route Tunis km 6 avenue Mokhtar Ziedi Sfax avec ses éléments corporels et incorporels au prix de quatre mille huit cents dinars.

Les oppositions doivent être formulées auprès de l'acheteur société P.D. Dhoub demeurant à la rue Habib Bourguiba Sakiet Daier Sfax dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah le 12/4/2025.

2025X00483FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé, en date du 21 Mars 2025, enregistré à la Recette des Finances Dendene le 28 Mars 2025, suivant quittance N°029023, enregistrement N°25201154, Mr Mohamed Ksontini a vendu à Mme Hassna Bouzidi, le Fonds de Commerce, (Vente des cadeaux, livres et papiers en détail)

sis à «03 rue L'Indépendance Dendene Mannouba» avec tous ses éléments matériels et immatériels ayant le MF : 1423548/R. Toutes les oppositions seront envoyées au : «28 bis Avenue Mohamed Abdel Wahab Manar Tunis» et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans les deux quotidiens «La Presse» et «Essahafa» du 4/4/2025.

2025401154FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 13/3/2025, enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 25/3/2025 enregistrement n°25200925 quittance n°M026319, il appert que la Sté informatique Performers, dont le siège social est situé au Centre Aida Avenue Taher Ben Ammar Menzah 9 boutique 30, représentée par son gérant Mr Inaam Allah Nafti a vendu la totalité du fonds de commerce, exploité dans le local situé au n°30 Centre Commercial Aida Avenue Taher Ben Ammar Menzah 9, à Mme Fatma Bent Ammar Ben Ibrahim Belaabi Ep Neji Boudhina demeurant au n°02 Rue 1721 Cité Tadhamen Ariana.

Toute opposition doit être faite dans un délai de vingt jours à partir de la date de cette annonce entre les mains de l'Avocate Maître Ines Ben Ghorbel au n°30 Centre Commercial Aida Avenue Taher Ben Ammar Menzah 9. Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk et le Quotidien» en date du 11/4/2025.

2025401163FCCC2

## **Location gérance libre**

### **Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte de location rédigé par le maître Nouredine Brahmi daté le 5/3/2025 enregistré à R.F Mahdia le 8/4/2025 sous le n°25302160 Quittance n°M027584. Mr Mouhamed Amine Mrabet a loué la totalité de fonds de commerce ayant pour objet vente prêt à porter en détails sis à l'Av Habib Bourguiba n°131 Mahdia à la société «Manissa Fashion» S.A.R.L

en cours de constitution. Représentée par son représentant légal Mr Hachem Mrabet titulaire de la C.I.N n°08653655 avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution au JORT. Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 11 Avril 2025.

2025S00448FCCC3

### **Contrat de location d'un fonds de commerce**

Mme Chaima Ben Massouda, titulaire de la CIN n°12800695 en son droit et aux noms des héritiers de Tawfik Ben Massouda qui sont : Assia Gaaloul titulaire de la CIN n°02997822 et Wouroud Ben Massouda, titulaire de la CIN n°09325832 Demeurant toutes au 10 Rue Nablos Oued El Ksiba H.Sousse par procuration rédigée par Mtre Béchir Msakni daté le 26/10/2023 et enregistrée à la recette des finances de H. Sousse en octobre 2023, conclu un contrat de location d'un fonds de commerce à Mr. Afif Bsadok, titulaire de la CIN n°09926152 demeurant à Sidi Morchod Silyana Sud, dont l'objet est la vente de biens et éléments de décoration (Articles Décors) avec tous ses accessoires, qui est sis au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à Oued El Ksiba H. Sousse, pour une durée de deux ans, sous réserve de reconduction implicite, à compter du 01/02/2025 au 31/01/2027, d'un loyer mensuel fixe de quatre cents dinars (400.000 Dt) avec une majoration annuelle de 5% sur le dernier loyer, selon un contrat de location d'un fonds de commerce établi par Mtre Salma Djemel Essaihi, avocate, signé le 20/02/2025 et 5/3/2025 et enregistré à la recette des Finances de H.Sousse le 18/3/2025 reçu n°36297 enregistrement n° 25301574.

Toute opposition à ce contrat peut être faite dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT au bureau de Mtre Salma Djemel Essaihi situé à la rue Yasser Arafat, Résidence Chaima, Suite B, Bureau n°801, Sahloul, Sousse.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 4/4/2025.

2025S00450FCCC3

### **Location d'un fonds de commerce**

Par un acte du 7/4/2025 enregistré à la R.F Tyna le 7/4/2025 sous le n°25300808 Moncef Lahmer CIN 11013746 a loué à Lahmer voyage et tourisme SARL en cours de constitution le fonds de commerce situé à l'angle rue A.K Chebbi et Habib Thameur Sfax Imm UGTT avec tous ses éléments corporels et incorporels commerce sauf boisson alcoolisée et destiné à l'exploitation agence de voyage,

Cet extrait est paru aux quotidiens Essabeh et le Temps du 11/4/2025.

2025X00481FCCC3

### **Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un écrit sous seing privé rédigé par Maître Olfa Béjaoui, avocate, en date du 06/02/2025, signé par les deux parties et légalisé auprès de la municipalité de Cité El Ghazela - Tunis à la même date, puis enregistré auprès de la recette des finances de Montplaisir le 21/02/2025 sous le numéro 27301107 et le reçu numéro M019274.

Monsieur Nabil Bali annonce la location, sous le régime de gérance libre, de l'intégralité du fonds de commerce à Monsieur Ridhouwen Brahmi, correspondant au local n°8-1, situé au RDC de l'immeuble sis à l'espace Montplaisir, destiné à l'exploitation d'un restaurant et cafétéria, et ce, pour une durée de cinq (5) ans à compter du 01/02/2025.

Toute personne ayant une objection à cette location est invitée à soumettre son opposition auprès de Maître Olfa Béjaoui, à son cabinet sis au n°01, Rue Taymour, El Menzah 1 - 1004, dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans les journaux "La Presse" et "Essahafa" en date du 19/2/2025.

2025401040FCCC3

# ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

## Constitutions

### MESHKAT AL JAZIRA

#### Association littéraire et artistique

**Adresse :** immeuble **BEN YOUSSEF, El May, Jerba**

**L'objet :** Participation à l'enrichissement de la scène culturelle et artistique.

Encouragement des jeunes et le perfectionnement des compétences.

Une copie a été rendue au chef du gouvernement en date du 5/02/2025

Les membres :

Présidente : Rabia MARS

Vice résident : Lazhar DOUZI

Secrétaire générale : Mabrouka HALLEB

S.G adjoint : Majid CHAFAI

Trésorière : Najet NAOUAR.

2025R00288APSF1

#### Constitution d'un complexe de développement agricole

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 8/8/2024, il a été décidé de constituer un complexe agricole :

- Nom du complexe : Complexe de développement agricole de style biologique dans la région de Tbainiya
- Zone d'intervention : Tbainiya Zaghuan

Objectifs :

- Soutenir les agriculteurs
- Sensibilisation agricole
- Superviser tout ce qui touche à l'agriculture biologique.

Membres :

- Président : Nizar Tebini
- Secrétaire Général : Nasreddine Tebini
- Trésorier : Abdelsattar Tebini.

2025R00949APSF1

### Avis

Nom du syndicat : Syndicat de la résidence Loujain

Siège social : Résidence Loujain, Rue Yasser Arafat. Sahloul 1, Sousse

Membres du bureau exécutif et leurs fonctions :

- M. Firas Elkhairi : Président
- M. Othman Abid : Vice-Président
- Mme Nihel Rebaie : Secrétaire Générale
- M. Ahmad Dardouri : Trésorier
- Mme Hanen Mahou : Membre.

Date de l'assemblée constitutive : 22 février 2025

Date de la décision de validation par les autorités compétentes : 8 avril 2025, signée par le Secrétaire Général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Sousse.

2025S00455APSF1

#### Constitution d'un Syndic de copropriété de la

**"Résidence El-Gorfa" El Menzah 9, Ariana**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20/01/2008 enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah 9 le 29/3/2008 folio Mo 14662 registre 08800819 est constitué le Syndic de copropriétaires de la "Résidence El-Gorfa" sise à El Menzah 7, Ariana.

Ses membres ont été élus :

- Président : Maher Masmoudi
- Trésorier : Kais Masmoudi.
- Secrétaire général : Elyes Boussetta.
- Membre : Rafika Zouiten.
- Membre : Aberrazzak Khrgi,
- Membre : Mouez Elgharbi.
- Membre : Hassene Ghazouani.
- Membre : Habib Bouattour.

2025401140APSF1

## Homologation de résolutions

#### Syndicat des copropriétaires de Marina de Houmet Souk Djerba

**Siège social : Marina Djerba, Houmet Souk**

**Identifiant unique :**  
**000NN1194013/L**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires de Marina Djerba du 5 avril 2025, enregistré à la recette des finances de Houmt Essouk le 7 avril 2025 sous le numéro 25702120, quittance n°M046170, il a été décidé que la Société d'Etudes et de Développement Houmt Essouk représentée par son Directeur Général Monsieur Ridha KAROU est le président du syndicat en remplacement de Madame Marie Claude ATRY.

2025401158APSF2

## ACTES JUDICIAIRES

### Ventes aux enchères publiques

#### Vente aux enchères publiques après réduction de 40% du prix

**Maître Mouna Maghroum**

**Avocate à la cour de cassation**

**71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo**

**Tél : 71 580 730**

1) Poursuivant : Meriem Bent Bechir Hachana, CIN n°08292160, ayant élu domicile au bureau de son avocate Maître Mouna Maghroum sis au 71 Avenue de l'Indépendance le Bardo.

2) Partie adverse : Mohamed Ben Nacer Ben Belgacern Ben Khalef, CIN n°07701561310 rue des œillets Mourouj 1 Ben Arous

3) Avocat poursuivant : Maître Mouna Maghroum Avocate à la cour de cassation, 71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo, Matricule fiscal 784740 N AP 000

4) Immeuble à vendre : villa située à la cité Barrouta Ferch Ennabi connu par le nom «takcim El Ennabi» consistant en un rectangle parallèle à la rue, ayant une superficie de 195.5 m², se composant d'un salon, un séjour, 2 chambres à coucher, cuisine, couloir, une salle de bain arrière de 6 m², plus des escaliers

menant au toit et un jardin, délimitée au nord est par une route où est situé l'entrée, des autres cotés par d'autres constructions.

5) Mise à prix : Le prix introductif après réduction de 40% est de quatre vingt huit mille sept cent quatre-vingt cinq dinars (88785.000dt), ainsi que les frais légaux de la première et deuxième audience.

6) Visite de l'immeuble : tous les jours, pour de plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance Ben Arous et à l'étude de l'avocate poursuivante.

7) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu jeudi huit mai 2025 (8/5/2025) à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de ben Arous affaire n°242 (deuxième audience)

8) Autorisations administratives : les étrangers doivent être munir en plus des autorisations administratives nécessaires.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2025R00962VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques**

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Mohamed Amine Ben Taieb Ibrahim, Titulaire de la CIN n°08665169, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Chebba.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, 11 rue Mikhaïl Naïmy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité d'un appartement non achevé d'une superficie de 155 m² avec cage d'escalier de 16 m² et une chambre au toit de 14 m² situé à Elbourj Chebba.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Mahdia le 19/05/2025 à 9h.

Mise à prix :

Quatre vingt dix huit mille neuf cent Dinars (98.900,000 D) avec les frais et honoraires taxés

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2025S00454VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques**

**Maître FATHALLAH TAOUFIK**

**HUISSIER de JUSTICE**

**Immeuble BEB EL KRAM - Monastir**

**Tel / Fax : 73.468.866**

**Matricule fiscal : 804043/ G**

Le 26/4/2025 à 10h du Matin et ce qui suit conformément à l'ordre sur requête n°72 daté le 30/12/2024 et suite à la demande de Monsieur JAMEL EL KAMEL Syndic de la Sté M.B.T TULIPE sise à Tebolba Route Moknine (Sté en faillite du matricule fiscal sous le n°0318104S) et au sein de siège social de la dite Sté sera vendu ce qui suit de ses biens :  
Machine SES 234FF/ Machine SES233FF/Machine SEC202FF/ Universal MC612/ Universal MC612/ Universal MC720/ Machine SEC214FF/ Universal MC611/ Universal MC612/ Machine SEC202FF/ Machine sec 202FF/ Machine SEC214KI/ Machine SES234FF/ Machine MACMOR 180E12/ Bobinaire 6 têtes/ Machine à bande/ Scie Tip Top/ Scie à Ruban +table de coupe/ 2servo moteur 234/ 2 Bobines de sélection/ Aspirateur CFM317/ Remmailleuses de cales exacta+/ Programmation système d'échantillage/ Système d'échantillage SHIMA ONE/ Système d'échantillage SHIMA TRONIC/ Machine à patte/ Machine à patte double/ 13 boites platine KNIT/ 21 boites sélecteur + aiguille de canne/ 2 boites complet(36) boites vert GROZ BECKERT/ 42 Plaque électronique +

lecteur CD/ lot rouleaux de tirage/13 lots de disjoncteur/ lot informatique/ 6 machines à coudre JUKI+ tables vide/ salle de réunion/ Bureau/ 16 extincteurs/ lot de cintres/ lot des pièces de rechange / lot de tricot/ 2 Placards en bois/ Placard métallique/ 32 chariots/ 16 tables métalliques petites / 6 tables d'emballage / 7 plateaux de repassage/ 7 chariots grand format/ 3 étagères métalliques/ élément fixe/ 14 lignes canalise / lignes éclairage/ mannequin lumineux tournant/ Bouteille d'oxygène.

Mise à prix : Cent quatre vingt dix sept mille neuf cent quarante cinq Dinars (D.T197945). Pour participer à l'enchère il faut consigner 10% du dit prix en espèce ou par chèque certifié. Celui qui veut acheter peut visiter le bien sujet de l'enchère après avoir contacter l'huissier.

Le paiement du prix est instantané et l'enlèvement après le paiement du prix et les frais à l'encontre de l'acheteur.

2025S00457VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques**

Le créancier saisissant :

1- Société Morsi, Société à Responsabilité Limitée au nom de son représentant légal, son matricule unique 036317M/A/M000 sise à la Zone Industrielle de la Poudrière 2 Sfax.

Le débiteur saisi : Mohamed Ben Abdeljalil Ben Ali MAKNI, domicilié Route de Lafrane à côté de la Salle des Fêtes l'Opéra Sfax, inscrit au registre de commerce sous le n°1380511997A.

L'avocat poursuivant : Maître Nejib FEKI de la société FEKI et CHABCHOUB, numéro au Registre National des Entreprises 1723508C ayant son bureau 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax.

Immeuble à vendre :

L'immeuble saisi se compose de l'ensemble d'un dixième dans l'indivision de la totalité du titre foncier n°36063 Sfax dénommé "Rihab" sis à la Route de l'Afrane km 5.5. Il s'agit d'une parcelle de terrain couvrant une superficie de 14 Ares et 18 CA sur laquelle a été édifée une villa à deux étages.

- Le rez-de-chaussée : Sa superficie couvre environ 412 m<sup>2</sup>, il comporte une entrée Nord donnant accès à un hall vaste comportant un bloc Nord qui se compose d'une pièce, une salle d'eau avec douche, une salle de réception, une véranda Sud Est, une salle de séjour, une cuisine et une salle d'eau, un garage comportant un dépôt et une véranda Sud comportant un réservoir d'eau (Majel) on trouve des escaliers au hall menant à l'étage supérieur décrit ci-après.

- L'étage supérieur : Sa superficie est d'environ 230 m<sup>2</sup> qui comporte un couloir, quatre chambres, deux salles de bain, un balcon Sud, une terrasse Sud Est et une terrasse Ouest.

Limites de l'immeuble :

Sud : Nejib Athimen

Est : Rue

Ouest : Habib Athimen

Nord : Rue

Les droits du débiteur saisi sont mentionnés à la Direction de la Conservation Foncière en date du 18/02/2025 (Volume 2/2025 n°599).

Date et lieu des enchères :

L'immeuble précité sera vendu à la salle des ventes des immeubles du Tribunal de Première instance de Sfax sis 4, Rue Ahmed Aloulou proche de la Caisse Nationale de Sécurité de Sfax El Jadida et ce le Mercredi quatorze Mai deux mille vingt cinq (14/5/2025) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Mise à prix :

Suivant ordonnance sur requête n°19563 rendue par le Tribunal de première Instance de Sfax 2 en date du 10/01/2025. L'expert désigné Monsieur Salah Ghribi a fixé la mise à prix du dixième dans l'indivision de l'immeuble précité à cent quinze mille dinars (115.000,000d).

Conditions de vente :

Il est possible de visiter l'immeuble à vendre chaque jour durant l'horaire de travail.

Il est possible le cas échéant de contacter l'Avocat poursuivant.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un Avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

Mise à prix : Cent quinze mille dinars (115.000,000d) en sus des frais divers.

L'immeuble n'est grevé d'aucune charge.

2025X00475VEPA1

## **Vente aux enchères publiques Surenchères**

**Maître HAMOUDA MEZGHANI**

**Avocat auprès de la cour de cassation**

**28 rue Taieb Mhiri Sfax**

Parties surenchères : (1) Abdelatif ben Mohamed MAATAR, sis à l'avenue Ibno Sina N°7 Gremda Sfax. CIN : 01274239 (2) Rania bent Fathi Damak, sis 131 rue immam Sahnoun Sakit Essit Sfax cin : 08766939 (3) Somaia bent Tawfik Damak sis à l'avenue Hadi Chaker rue imam Sahnoun Sakit Essit Sfax cin 01072908 domicile élu chez leur avocat Hamouda Mezghani, 28 Rue Taieb Mhiri Sfax.

Poursuivant : Humez Valentine, titulaire du passeport français n°14CA85516 retraitée, domicile élu chez sa représentante «Dami et Feki Avocats Associés» Sté civile professionnelle d'avocats sis à la rue Habib Thameur rue Hafouz immeuble Océan Bleu, 6ème étage 3000 Sfax.

Partie saisie : Mohamed ben ANWAR Louati, CIN 07095909, commerçant, sis à rue Taieb Mhiri n°42 immeuble Aloumi Sfax.

L'adjudicataire : Fatma ben Habib Bakar, sans métier, sis à la rue Ibno Koldoun Bkalta Monastir CIN 05298641.

Avocat de surenchère : Maître Hamouda Mezghani, 28 rue Taieb Mhiri Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Zaher Feki, avocat à la cour de cassation, de la Sté «Dami et Feki Avocats Associés» Sté civile professionnelle d'avocats sis rue Habib Thameur rue Hafouz immeuble Océan Bleu, 6ème étage 3000 Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : l'ensemble du bien immobilier appartenant au débiteur situé sur la route de Teniour km 14 à Sfax avec une entrée qui bifurque du bord Est de la route de Teniour et à une distance d'environ 750 m de celle-ci

consistant en une parcelle de terrain rectangulaire d'une superficie de 1355 m<sup>2</sup>, ses mesures à partir du coin nord Est vers l'ouest 26 m puis vers le sud 51.75 m puis vers l'est 26 m puis vers le nord pour rejoindre le coin point de départ des mesures 52.50 m, sa façade donne sur le coté ouest d'où son entrée par une petite porte et une port en acier à deux vantaux. Elle est délimitée sur son coté est par un mur d'une hauteur de 0.90 m et sur les cotés sud ouest nord par un mur d'une hauteur de 2.20 m comprenant sur son coté nord la construction d'une maison et de jeunes plantes sur son coté nord et une partie de son coté est un couloir revêtu de carrelage, la superficie de la maison est de 188 m<sup>2</sup> avec une entrée est se composant de : une véranda à l'est un salon avec une fenêtre au nord et une fenêtre à l'est un couloir avec un placard mural une chambre avec fenêtre au nord une chambre avec fenêtre au sud une chambre avec fenêtre au sud et une armoire murale une salle de bain avec murs recouverts de porcelaine avec murs recouverts de porcelaine à une hauteur de 2.00 m<sup>2</sup> équipée (LM+B) une salle d'eau avec murs recouverts en porcelaine à une hauteur de 2m, une cuisine avec des murs recouverts de porcelaine à une hauteur de 2.20 m avec une porte qui ouvre au nord équipée d'armoires bas et d'un placard mural.

La propriété est équipée d'électricité et d'eau et son état de construction est généralement bon à noter qu'il existe une porte de garage appartenant à la propriété adjacente à l'est et ouvrant à l'ouest sur la propriété objet de cette saisie.

La mise à prix : 177.735,820 dinars composée :

\* Prix de l'adjudication : 147.100,000 D.

\* Le 1/6 : 24.516,667 D

\* Les frais juge : 6.119,153 D

Total : 177.735,820 D

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le lundi 12/5/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance Sfax rue Victor Hugo Sfax (affaire 5927)

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X00480VEPA1

**Vente aux enchères publiques d'un  
immeuble immatriculé objet du titre  
foncier N°67400 Ariana.**

**(1ère audience)**

**Cabinet Maître Sahbi Hadrich**

**Avocat à la cour de cassation**

**24 rue Cyrus Le Grand - Tunis**

**Tél : 71.340.429**

**GSM : 58.351.552**

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N°: 000110F, ayant son siège social au N°70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis-, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi HADRICH, dont l'étude est sise au N°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis.

2) Le débiteur saisi :

\*) Mr. Chawki Ben Mohsen BASLI (C.I.N N°: 02024379), demeurant à la rue N°7102, résidence "El Rayahine", appartement N°B33, El Manar 3, - Tunis- ou bien : au N°37 rue de la République, Hammam Chat, -Ben Arous- ou bien : à la résidence "Babay", rue El Ghilal, Chotrana 3, La Soukra, -Ariana- ou bien : au N° 03 rue Ezzayatine, El Menzah 5, Ariana.

\*) Mme. Neila Bent Amor BAAZIZ épouse BASLI (C.I.N N°: 05075174), demeurant à la rue N°7102, résidence "El Rayahine", appartement N° B33, El Manar 3, -Tunis- ou bien : au N° 03 rue Ezzayatine, El Menzah 5, Ariana.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N°: 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au N°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

A) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

\*) Selon les données du registre foncier :

La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété au débiteurs saisis (le moitié pour chacun), sis à El Menzah, -Ariana, d'une superficie totale de 06 a 40 ça (640 m²), fractionné en 640 parts, dénommé "TIJENIA IIIV", faisant l'objet du titre foncier N° 67400 Ariana.

\*) Selon le rapport d'expertise en date du 18/9/2023 établi par Mr. Mohamed Choura l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de l'Ariana en date du 14/6/2023 sous le N°4370 mis à jour par le 2ème rapport en date du 31/10/2024 établi par le même expert en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le même tribunal en date du 24/6/2024 sous le N°17762 :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier N°67400 Ariana sis à la rue Ezzayatine, El Menzah 5, -Ariana, sur lequel est construit un logement (villa) composé d'un RDC, un étage et un garage. Le RDC d'une superficie de 190 m² se compose d'un salon, d'une salle de bain, d'une salle d'eau, de 04 chambres, d'une cuisine, et d'un escalier menant à l'étage. L'étage d'une superficie de 160 m² se compose d'un salon, d'une salle de bain, d'une salle d'eau, de 04 chambres et d'une cuisine.

Les plafonds sont faits par des dalles et du béton armé.

Le sol est couvert de marbre et de céramique, les murs et les cloisons sont faits par des briks, les portes et les fenêtres par le bois, la cuisine est équipée et agencée, les murs des salles de bain sont couverts par la faïence, et elles sont dotées par tous les équipements sanitaires.

L'immeuble saisi est situé dans une zone résidentielle. L'état de l'immeuble est moyen.

Les matériaux utilisés sont de qualité économique.

L'immeuble saisi est doté de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

5) Mise à prix :

Elle est fixée à un million deux cent quatre vingt et un mille dinars (1.281.000,000 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1 ère instance de l'Ariana sis à la cité administrative, rue André Anabar, - Ariana le lundi, dix-neuf mai deux mille vingt-cinq (19/5/2025), à partir de 9 heure (affaire N°2894).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de l'Ariana sis à la cité administrative, rue André Anabar, - Ariana-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi HADRICH, sise au N° 24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis-, Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou, ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2025401159VEPA1

---

## **Avis aux créanciers**

**Jugement de faillite**

**Sté SUD SOIL S.A**

**Identifiant unique : 1347251Y**

**Siège social : 6072 Gabès Sud**

En vertu du jugement de tribunal de commerce dans l'affaire n°02/2025 réunie le 24-3-2025 au tribunal de première instance de Gabès, il a été déclaré la faillite de la société SUD

SOIL considérée en cessation de paiement depuis le 01-10-2023 et de nommé monsieur ESSID Lassaad syndic de faillite, et Monsieur Sami TAYECH en tant que juge commissaire, il est porter aux créanciers de présenter au syndic de faillite dans un délai de 15 jours de cette publication leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties aux syndic de faillite conformément aux articles 497 du code de commerce par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse : BP 383 Midoun 4116 Djerba.  
2025R00952VEPA2

#### **Jugement de faillite**

شركة الجليز الرفيع بقابس

**Identifiant unique : 1250478K**

**Siège social : 6014 Gabès Sud**

En vertu du jugement de tribunal de commerce dans l'affaire n°03/2025 réunie le 24-3-2025 au tribunal de première instance de Gabès, il a été déclaré la faillite de la société الجليز الرفيع بقابس considérée en cessation de paiement depuis le 01-10-2023 et de nommé monsieur ESSID Lassaad syndic de faillite, et Monsieur Sami TAYECH en tant que juge commissaire, il est porté aux créanciers de présenter au syndic de faillite dans un délai de 15 jours de cette publication leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties aux syndic de faillite conformément aux articles 497 du code de commerce par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse : BP383 Midoun 4116 Djerba.  
2025R00953VEPA2

#### **Nomination d'un administrateur judiciaire**

Suivant le jugement du tribunal de 1ère instance de Kébili n°3708 en date du 12 mars 2025, il a été décidé de nommer l'expert Mr Mohamed Houcine Dahmani, sis à l'immeuble radio Elyssa EL MANARA GABES, administrateur judiciaire de la Société Tunisienne de vente de matériaux de construction sis à Kébili sous le contrôle le juge Mr Achraf ben Saïd, juge commissaire.  
2025R00957VEPA2

#### **Jugement de tutelle**

Par Jugement n°2572 du 23/01/2025 rendu par le tribunal de 1ère instance de Médenine Mme Houda Bent Mohamed Ben Mohamed Ben Omar Sayyed Ghazal est nommée Tutrice de sa sœur Mme Zohra Bent Mohamed Ben Mohamed Ben Omar Sayyed Ghazal pour gérer ses affaires et toutes ses opérations financières et administratives et la représenter devant d'autres tribunaux et administrations publiques et privées et ne pourra disposer de ses biens qu'avec l'autorisation de ceux qui le considèrent.  
2025R00958VEPA2

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Alliance Gestion - SARL**

**Capital : 600 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, 4051 Sousse Jawhara**

**Identifiant unique : 1391978J**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire de justice de la société Alliance Gestion, Monsieur Mokded Zoghلامي par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788/71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.  
2025S00439VEPA2

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Alliance Industrielle de Promotion Immobilière - SARL**

**Capital : 1 000 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, 4051 Sousse**

**Identifiant unique : 1573976S**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été

décidé le changement du mandataire de justice de la société Alliance Industrielle de Promotion Immobilière, Monsieur Mokded Zoghلامي par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788 / 71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.  
2025S00440VEPA2

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Imperial Immobilière - SARL**

**Capital : 150 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, 4051 Sousse**

**Identifiant unique : 1081046W**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire de justice de la société Imperial Immobilière, Monsieur Mokded Zoghلامي par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788 / 71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.  
2025S00441VEPA2

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Alliance Pilotage Chantiers - SARL**

**Capital : 10 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, 4051 Sousse**

**Identifiant unique : 1572655Y**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été

décidé le changement du mandataire de justice de la société Alliance Pilotage Chantiers, Monsieur Mokded Zoghlami par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788 / 71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.

2025S00442VEPA2

---

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Alliance Services Syndic Immobilier professionnel - SARL**

**Capital : 10 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, 4051 Sousse**

**Identifiant unique : 1167619J**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire de justice de la société Alliance Services Syndic Immobilier professionnel, Monsieur Mokded Zoghlami par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788 / 71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.

2025S00443VEPA2

---

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Co Catering - SARL**

**Capital : 10 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE VICOMTE, 4000 Sousse**

**Identifiant unique : 1693761W**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire

de justice de la société Co Catering, Monsieur Mokded Zoghlami par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788/71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.

2025S00444VEPA2

---

#### **Ouverture des procédures de redressement judiciaire**

**STE BESTAR - SARL**

**Avenue Tahar Sfar 4000 Sousse**

**Identifiant unique : 1371358 Z/000**

Le tribunal de 1ère instance de Sousse a décidé le 25/3/2025 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la Société BESTAR et la nomination de l'expert Mr. Naoufel Bouzgarrou administrateur judiciaire pour élaborer un plan de redressement.

Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances certaines et définitives justifiées par des pièces légales auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11, avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2025S00446VEPA2

---

#### **Appel d'offres pour la cession en bloc de la Société de Développement Touristique Hôtel RUSPINA «SA»**

**Zone Touristique Skanes Monastir**

**Identifiant unique : 0004418R/A/M/000**

Le tribunal de 1ère instance de Monastir a décidé le 7/4/2025, l'approbation de cahier des charges de la cession totale de la société aux tiers aux conditions suivantes;

- Dernier délai de la réception des offres le Vendredi 13 juin 2025.

- Visite tout les jours de la semaine après achat du cahier des charges

- La société exploite un hôtel de 4 étoiles composé de 304 chambres,

avec une superficie nette du terrain de 85520 m² situé près de l'aéroport international de Monastir et donnant directement sur la plage.

- Montant de la Caution; 200.000,000 d

Le cahier des charges est à retirer auprès de commissaire à l'exécution

Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse, tél 73.221.539 contre le paiement de la somme non restituable de 500,000 dinars.

2025S00447VEPA2

---

#### **Avis aux créanciers**

##### **Nomination d'un liquidateur**

Suivant ordonnance sur requête n°75733 en date du 4/4/2025 émanant de président du tribunal de première instance Sousse2, il a été décidé la nomination de Lotfi Grouz en tant que liquidateur pour déterminer la valeur de la propriété commune entre Najet Bent Ouannes Zayeni et Mohamed ben Kalbousi Souguir et préparer un projet de division.

Les créanciers de la dite succession sont invités à Inscrire leurs créances et présenter tous les documents justificatifs à son bureau sis à l'adresse suivante : avenue Hsouna el Ayachi immeuble ben Ahmed 4000 Sousse dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis au J.O.R.T. Tel 98 404 706.

2025S00449VEPA2

---

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société Jaieb de Promotion Immobilière - SARL**

**Capital : 2 200 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, 4051 Sousse**

**Identifiant unique : 0737900X**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire de justice de la société Jaieb de Promotion Immobilière, Monsieur Mokded Zoghlami par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au Centre

Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6  
El Manar3 Tunis, (Tél :  
71887788/71887305 - fax :  
71887313), ayant pour mission la  
continuation de sa gestion avec le  
mandataire de justice Monsieur  
Faouzi Ben Salem, conformément à  
ladite décision et la réglementation en  
vigueur.

2025S00451VEPA2

---

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société SBR BELLINI Restauration - SARL**

**Capital : 100 000 DT**

**Siège social : Boulevard 14  
Janvier, Résidence LE MONACO,  
4051 Sousse**

**Identifiant unique : 1694569C**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire de justice de la société SBR BELLINI Restauration, Monsieur Mokded Zoghalmi par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3 Tunis, (Tél : 71887788 / 71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.

2025S00452VEPA2

---

#### **Changement d'un mandataire de justice**

**Société JSA Père et fils Commerce - SUARL**

**Capital : 10 000 DT**

**Siège social : Oued Laroug, zone  
industrielle 4022 Akouda**

**Identifiant unique : 1801476Z**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 02/4/2025, il a été décidé le changement du mandataire de justice de la société JSA Père et fils Commerce, Monsieur Mokded Zoghalmi par le mandataire de justice Monsieur Mohamed Haouidhek son bureau sis au centre Dorra bloc C 2ème étage bureau n°6 El Manar 3

Tunis, (Tél : 71887788 / 71887305 - fax : 71887313), ayant pour mission la continuation de sa gestion avec le mandataire de justice Monsieur Faouzi Ben Salem, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur.

2025S00453VEPA2

---

#### **Nomination de liquidateur judiciaire**

En vertu de l'ordonnance sur requête numéro 82110 datée du 24/3/2025 émise par son excellence le président du tribunal de première instance de Grombalia, il a été décidé la nomination de maître Aifa Badreddine, en qualité de liquidateur judiciaire de l'héritage du feu Othmane Ghabi, sous la tutelle de son excellence le juge commissaire.

Ceci dit les éventuels créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à rue 8300 l'immeuble Luxor 2 - 3ème étage bur b3.5, Montplaisir - Tunis.

2025401144VEPA2

---

#### **Appel d'offre sous régime du plus offrant**

**Vente d'équipement, de fournitures et de machines industrielles**

**SYNDIC DE FAILLITE  
BADREDDINE AIFA**

Le syndic de faillite de la société «EMBEDDED SOLUTIONS & ANDVANCED» BADREDDINE AIFA lance un avis d'appel d'offre pour la vente d'équipements, fournitures et de machines industrielles et l'acceptation de l'offre le plus élevé.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau du syndic de faillite Maître AIFA BADREDDINE sis à la rue Abou Baker al Bakri immeuble oxor 2/3ème étage B3.5 Montplaisir - Tunis, Tél : 71 906068/23322507 pour l'achat de cahier des charges.

2025401145VEPA2

---

#### **Remplacement de liquidateur**

**Caisse d'Entraide et Secours du Personnel Tunisair**

**3 rue Kheireddine Pacha Menzeh 5  
Tunis**

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 26/02/2025, il a été décidé le remplacement du liquidateur Monsieur Sleheddine ELOUD par le liquidatrice Faouzia ABBES - Tél : 28 206 646, pour continuer la liquidation de la caisse d'entraide et de secours du personnel de la Tunisair.

La liquidatrice a nommé son cabinet sis au 11, Rue Belhessen Jrad, Cité Administrative, Ariana comme lieu d'appel de la caisse sus indiqué.

2025401146VEPA2

---

#### **Appel d'offres**

**Cession d'un fonds de commerce**

**Société ARAMYS DIFFUSION**

**S.social : Rue Abdelaziz el Saoud -  
Manar2 -Tunis**

**IU : 0566041B**

En vertu de l'ordonnance rendue par le juge commissaire auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis le 02/4/2025 dans le cadre de l'affaire N°958, l'Administrateur Judiciaire Mr Adel GHLISS lance le présent appel d'offres pour la cession du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels à l'exception du nom commercial exploité dans le local N°3/134 sis au Rez-de-chaussée du centre commercial LE PALMARIUM -Tunis destiné à la vente du prêt à porter d'une superficie approximative de 32.2 m².

Tout intéressé par le présent Appel d'Offre peut retirer le cahier des charges auprès du bureau de l'Administrateur judiciaire, sis au 2 bis Rue d'Argentine, le belvédère, Tunis contre le paiement d'une somme non restituable de 100 dinars.

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé au 14/5/2025 inclus.

Pour plus d'informations veuillez contacter le 21470591/71841014.

2025401147VEPA2

## **Appel d'offres**

### **Cession d'un fonds de commerce**

#### **Société ARAMYS DIFFUSION**

**S.social : Rue Abdelaziz el Saoud - Manar2 - Tunis**

**IU : 0566041B**

En vertu de l'ordonnance rendue par le juge commissaire auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis le 02/4/2025 dans le cadre de l'affaire n°958, le commissaire à l'exécution Mr Adel Ghliss lance le présent appel d'offres pour la cession du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels à l'exception du nom commercial exploité dans le local destiné à la vente du prêt à porter sis à la Rue 8600 N°15 - Charguia composé d'un Rez-de-chaussée et d'un 1er étage d'une superficie totale de 200 m².

Tout intéressé par le présent Appel d'Offre peut retirer le cahier des charges auprès du bureau de l'Administrateur judiciaire, sis au 2 bis Rue d'Argentine, le Belvédère, Tunis contre le paiement d'une somme non restituable de 100 dinars.

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé au 14/5/2025 inclus.

Pour Plus d'informations veuillez contacter le 21470591/71841014.

2025401148VEPA2

#### **Nomination d'un liquidateur pour les biens communs**

Par ordonnance sur requête n°53752 rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 18/12/2024, la nomination de Mme Imen Sdiri, situé au 44, rue de la Liberté, 4ème étage, bureau n° 404, entant que liquidateur des biens communs entre Mr Khaled Manser, titulaire de la carte d'identité nationale n°05647776 délivrée à Tunis le 21/12/2021 et son ex-épouse, Mme Meryem Abid, titulaire de la carte d'identité nationale n°08283599 délivrée le 16/11/2023, étant donné qu'ils étaient mariés sous le régime de la communauté de biens.

La mission du liquidateur consiste à contrôler et gérer et répartir les biens entre eux sous -la surveillance du juge commissaire Madame Khaoula Mahria.

Tout créancier de l'une ou l'autre partie est tenu de produire les justificatifs de ses créances au cabinet du liquidateur, directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis.

2025401152VEPA2

#### **Nomination d'un liquidateur**

##### **Pour La succession de Feu Ahmed ben Mohamed Bostami**

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 20 janvier 2025 sous le numéro 56228 Maître Nassib Ben Messaoud a été nommé liquidateur pour fixer et gérer et partager entre les héritiers selon l'objet légal entre eux. Sur ce le liquidateur porte à la connaissance des créiteurs qu'ils devront produire un état de leurs créances dument justifiées à son cabinet situé au 34 bis avenue Bab Bnet Tunis - tél 23262694 et ce dans la quinzaine qui suit la publication du présent avis.

2025401156VEPA2

#### **Vente immeuble (local commercial)**

##### **Appartenant à la Sté SMAK**

**IU : 765394 J**

Maître el HENI Chokri, son bureau sis au 34 rue Ali Dargouth 3ème Etage bureau A 1001 Tunis Tél 71331411 en tant que syndic de faillite de la société SMAK, dans le cadre de l'affaire n°350 au tribunal de 1ère instance de Tunis, annonce qu'il a été statué sur le cahier des charges pour la cession de l'immeuble édifié sur le titre foncier n°177392 Tunis nommé "ZAFIR 88" d'une superficie 229,5 m² sis au centre commercial Zaphir Place Palestine la Marsa :

Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble sus indiqué, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contrepartie de payer une somme de 100 dt non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 02/5/2025.

2025401160VEPA2

## **CONVOICATIONS**

### **Sociétés anonymes**

#### **Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 7 mai 2025**

##### **Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte**

**IU : 0976538E**

**MF 0976538 E/A/M/000**

**Matricule CNSS : 00264716-03**

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte, SA au capital social de 15.000.000 DT dont le siège social sis au Boulevard de l'Union du Grand Maghreb Arabe Route Menzel Abderrahmen - 7080 Menzel Jemil - Bizerte, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 7 Mai 2025 à 10H au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2024;
2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2024 et rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
3. Approbation desdits rapports et des états financiers au 31/12/2024;
4. Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2024 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2024;
6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2025 ;
7. Renouvellement du mandat d'Administrateurs ;
8. Renouvellement du mandat du cabinet FINOR en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2025-2026-2027.

2025R00951SANB3

#### **Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire Compagnie Générale de Métallurgie "CGM"**

**S.A. au capital de 4.000.000 Dinars**

**Siège social : Immeuble Setcar GP1  
Km 13 Ez-zahra 2034**

**Identifiant Unique : 0011868 H**

**Identifiant CNSS : 6089172**

Les actionnaires de la Société  
«Compagnie Générale de Métallurgie

C.G.M.» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 12/5/2025 à 10h à Ez-Zahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modes et des délais de convocation
  - 2- Dissociation entre les fonctions de président du conseil d'Administration et celles de directeur général de la Société
  - 3- Mise à jour des Statuts
  - 4- Pouvoirs pour formalités.
- 2025401155SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)**

**Société anonyme**

**Capital social : 400.000 Dinars**

**Siège social : Immeuble New Tower 3ème étage 1082 Centre Urbain Nord, Tunis**

**Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L**

**Identification Fiscale : 014303L/A/M/000**

**CNSS : 69115-51**

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GTI tenu le 25 février 2025, enregistré à la recette des finances Charguia, sous le n°25803652, Quittance n°M049475, le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 9 mai 2025 à 10h à l'immeuble New Tower au centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2024 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2024 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2025, 2026 et 2027;

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027;

- Fixation des jetons de présence ;

- Pouvoir en vue de formalités.

2025401157SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE EDIFIA**

**S.A. au capital de 2 200 000 dinars**

**Siège social : Cité Jardins du Lac, Résidence La Lune du Lac, Bloc B - RDC, 105 3 Les Berges du Lac II - Tunis**

**Identifiant unique : 0984867R**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 8 mai 2025 à 16 heures au siège social de la société sis à la Cité Jardins du Lac, Résidence la Lune du Lac, Bloc B - RDC, 1053 les Berges du Lac II, Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2024
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.
- 3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2024
- 5- Quitus aux administrateurs.
- 6- Pouvoirs pour les formalités.

2025401161SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Société Hasdrubal Thalassa Hôtels**

**S.A. au capital de 28.442.910 dt**

**I.U. 0345519R**

**M.F : 345519 RA M 000**

**Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés

d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 12 mai 2025 à Huit Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation éventuelle au rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.
  - 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.
  - 3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2024 et approbation éventuelle des dits Etats.
  - 4- Quitus aux administrateurs.
  - 5- Affectation des résultats de l'exercice 2024.
  - 6- Nomination des commissaires aux comptes
  - 7- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.
  - 8- Questions diverses.
- 2025401162SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire**

**LA TUNISIE MECANIQUE**

**Société anonyme**

**Au capital social de 8.150.000 dinars**

**Siège social : Immeuble EL BADR, Rue du Lac Målaren, Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**Identifiant unique : 1143095 Z**

Les actionnaires de la société LA TUNISIE MECANIQUE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire devant se tenir le 5 mai 2025 à neuf heures, au siège social de la société sis à immeuble EL BADR, Rue du Lac Målaren, les Berges du Lac 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation;
2. Agrément de cession d'actions à un tiers ;
3. Approbation de la vente d'un bien Immobilier;
4. Approbation de la location d'un bien Immobilier;
5. Approbation de la conclusion d'un contrat d'approvisionnement;

6. Nomination de nouveaux administrateurs ;

7. Adoption des nouveaux statuts ; et

8. Pouvoirs pour formalités.

Le projet de résolutions sera mis à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais prévus par la loi.

2025401164SANB3

---

### **Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

La SOCIETE DE MISE EN VALEUR DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE «SMVDA» Société anonyme Capital : 420.000 DT MF : 0954726MAM000, convoque ses actionnaires à l'Assemblée Générale le 8 Mai 2025 à 10h, au siège social à Tebourba 1 - Manoubia.

Ordre du jour :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023/2024, clos le 31 août 2024

2- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2023/2024, clos au 31 août 2024

3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023/2024, clos le 31 août 2024

4- Approbation des transactions conclues entre la société et ses partenaires

5- Affectation de résultat de l'exercice 2023/2024, clos le 31 août 2024

6- Octroi du quitus aux membres du conseil d'administration.

7- Renouvellement du mandat du Conseil d'administration pour les années 2024/2025 - 2025/2026 - 2026/2027

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2024/2025 - 2025/2026 - 2026/2027

9- Octroi de pouvoirs pour la diffusion et l'enregistrement.

2025401169SANB3

---

### **Autres sociétés**

#### **Assemblée Générale Ordinaire du GMG Ksar Said**

**000/N/N/619512E : ج.م.م**

Le Groupement de Maintenance et de Gestion de la Zone Industrielle Ksar Said organise son Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 30 Avril 2025 à 15H30 au siège du GMG sis à la rue Haroun Errachid - Douar Hicher pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport moral des exercices 2018-2019-2020

2/ Lecture et approbation du rapport financier des exercices 2018-2019-2020

3/ Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021-2022-2023

Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédant cette Assemblée, de prendre connaissance au siège du groupement sis à la rue Haroun Errachid - Douar Hicher des rapports moral et financier.

Chaque entreprise adhérente est représentée de droit par un délégué dament mandaté.

Tout adhérent empêché peut donner mandat pour se faire représenter à l'Assemblée Générale.

2025401188SODB3

---

## **DIVERS**

### **Avis au public**

#### **Perte d'un acte de propriété**

Mr Sami Ben Sadok Ben Hadj Mansour Meksi, titulaire de la CIN n°00306643, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/9366, objet du titre foncier N°15078 Mahdia sis à Mahdia, Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Mahdia sous n°226 le 01/6/2021.

2025S00445DIVD2

---

#### **Avis**

Mohamed Gorbél déclare qu'il a perdu le titre de leur héritier Essia Gorbél d'un terrain de superficie de 250.22 m² situé à la route Ain km 4 Sfax provenant par acte de Partage du 4/2/2003 enregistré le 12/3/2003 n°M019242 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, celui qui a une opposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j.

2025X00482DIVD2

# BILANS ET COMPTES FINANCIERS

## SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Identifiant Unique 0916392X

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                | 31/12/2024        | 31/12/2023        |
|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF</b>                                   |                   |                   |
| <u>Portefeuille-titres</u>                     |                   |                   |
| Obligations et valeurs assimilées              | 10 530 554        | 14 056 201        |
| Titres OPCVM                                   | 0                 | 1 439 613         |
|                                                | <b>10 530 554</b> | <b>15 495 814</b> |
| <u>Placements monétaires et disponibilités</u> |                   |                   |
| Placements monétaires                          | 4 212 513         | 10 259 859        |
| Disponibilités                                 | 2 500 791         | 3 271 107         |
|                                                | <b>6 713 304</b>  | <b>13 530 966</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                             | <b>17 243 858</b> | <b>29 026 780</b> |
| <b>PASSIF</b>                                  |                   |                   |
| Opérateurs créditeurs                          | 14 152            | 24 968            |
| Autres créditeurs divers                       | 3 435             | 5 772             |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                            | <b>17 587</b>     | <b>30 740</b>     |
| Capital                                        | 16 314 549        | 27 549 537        |
| <b>Sommes distribuables</b>                    | <b>911 722</b>    | <b>1 446 503</b>  |
| Sommes distribuables des exercices antérieurs  | 22                | 247               |
| Sommes distribuables de l'exercice en cours    | 911 700           | 1 446 256         |
| <b>ACTIF NET</b>                               | <b>17 226 271</b> | <b>28 996 040</b> |
| <b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>               | <b>17 243 858</b> | <b>29 026 780</b> |

**SICAV ENTREPRISE SA**  
Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis  
Identifiant Unique 0916392X  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                            | 31/12/2024       | 31/12/2023       |
|------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Revenus du portefeuille-titres</b>                      | 817 010          | 813 433          |
| Dividendes                                                 | 0                | 0                |
| Revenus des obligations et valeurs assimilées              | 817 010          | 813 433          |
| <b>Revenus des placements monétaires</b>                   | 657 832          | 798 981          |
| <b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>                    | <b>1 474 842</b> | <b>1 612 414</b> |
| <b>Charges de gestion des placements</b>                   | <226 492>        | <256 436>        |
| <b>Revenu net des placements</b>                           | <b>1 248 350</b> | <b>1 355 978</b> |
| Autres charges                                             | <39 062>         | <50 003>         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                             | <b>1 209 288</b> | <b>1 305 975</b> |
| <b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>           | <297 588>        | 140 281          |
| <b>Sommes distribuables de la période</b>                  | <b>911 700</b>   | <b>1 446 256</b> |
| Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)     | 297 588          | <140 281>        |
| Variation des plus ou moins values potentielles sur titres | <59 522>         | <97 494>         |
| Plus ou moins values réalisées sur cession de titres       | 117 909          | 200 216          |
| <b>Résultat net de la période</b>                          | <b>1 267 675</b> | <b>1 408 697</b> |

**SICAV ENTREPRISE SA**  
Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis  
Identifiant Unique 0916392X  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                                                | 31/12/2024                       | 31/12/2023                    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| <b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b> | <b><u>1 267 675</u></b>          | <b><u>1 408 697</u></b>       |
| Résultat d'exploitation                                                        | 1 209 288                        | 1 305 975                     |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres                   | <59 522>                         | <97 494>                      |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres                         | 117 909                          | 200 216                       |
| <b><u>Distributions de dividendes</u></b>                                      | <b><u>&lt;1 446 453&gt;</u></b>  | <b><u>&lt;809 138&gt;</u></b> |
| <b><u>Transactions sur le capital</u></b>                                      | <b><u>&lt;11 590 991&gt;</u></b> | <b><u>8 486 292</u></b>       |
| <b>Souscriptions</b>                                                           | <b>46 115 760</b>                | <b>62 926 814</b>             |
| Capital                                                                        | 44 339 325                       | 60 211 795                    |
| Régularisation des sommes non distribuables                                    | 77 534                           | 108 814                       |
| Régularisation des sommes distribuables                                        | 1 698 901                        | 2 606 205                     |
| <b>Rachats</b>                                                                 | <b>&lt;57 706 751&gt;</b>        | <b>&lt;54 440 522&gt;</b>     |
| Capital                                                                        | <55 613 192>                     | <51 875 994>                  |
| Régularisation des sommes non distribuables                                    | <97 042>                         | <98 653>                      |
| Régularisation des sommes distribuables                                        | <1 996 517>                      | <2 465 875>                   |
| <b><u>Variation de l'actif net</u></b>                                         | <b><u>&lt;11 769 769&gt;</u></b> | <b><u>9 085 851</u></b>       |
| <b><u>Actif net</u></b>                                                        |                                  |                               |
| En début de la période                                                         | 28 996 040                       | 19 910 189                    |
| En fin de la période                                                           | 17 226 271                       | 28 996 040                    |
| <b><u>Nombre d'actions</u></b>                                                 |                                  |                               |
| En début de la période                                                         | 263 857                          | 183 692                       |
| En fin de la période                                                           | 155 881                          | 263 857                       |
| <b><u>Valeur liquidative</u></b>                                               | <b><u>110,509</u></b>            | <b><u>109,893</u></b>         |
| <b><u>Taux de rendement annualisé</u></b>                                      | <b><u>5,55%</u></b>              | <b><u>4,56%</u></b>           |

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00974BCFA5

**SICAV PLUS**

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Identifiant Unique 0437870P

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**

(Montants exprimés en dinars)

| <i><b>ACTIF</b></i>                         | <i><b>31/12/2024</b></i> | <i><b>31/12/2023</b></i> |
|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Portefeuille-titres                         | 12 331 140               | 374 486                  |
| Actions et droits rattachés                 | 314 235                  | 45                       |
| Obligations et valeurs assimilées           | 10 884 697               | 347 067                  |
| Tires des Organismes de Placement Collectif | 1 132 208                | 27 374                   |
| Placements monétaires et disponibilités     | 11 118 570               | 193 311                  |
| Placements monétaires                       | 11 118 570               | 193 311                  |
| Créances d'exploitation                     | 85 988                   | 3                        |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                          | <b>23 535 698</b>        | <b>567 800</b>           |
| <i><b>PASSIF</b></i>                        |                          |                          |
| Opérateurs créditeurs                       | 10 817                   | 581                      |
| Autres créditeurs divers                    | 2 935                    | 1 233                    |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                         | <b>13 752</b>            | <b>1 814</b>             |
| <i><b>ACTIF NET</b></i>                     |                          |                          |
| Capital                                     | 22 485 313               | 547 090                  |
| Sommes distribuables                        |                          |                          |
| Sommes distribuables de l'exercice en cours | 1 036 633                | 18 895                   |
| <b>ACTIF NET</b>                            | <b>23 521 946</b>        | <b>565 985</b>           |
| <b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>            | <b>23 535 698</b>        | <b>567 799</b>           |

**SICAV PLUS**  
Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis  
Identifiant Unique 0437870P  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

|                                                                     | 31/12/2024       | 31/12/2023    |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| <b>Revenus du portefeuille-titres</b>                               | 72 132           | 26 651        |
| Revenus des actions                                                 | 2 453            | 3             |
| Revenus des obligations et valeurs assimilées                       | 69 679           | 26 648        |
| <b>Revenus des placements monétaires</b>                            | 18 083           | 7 594         |
| Revenus des prises en pension                                       | 141 824          | 0             |
| <b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>                             | <b>232 039</b>   | <b>34 245</b> |
| <b>Charges de gestion des placements</b>                            | (21 568)         | (8 436)       |
| <b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>                                    | <b>210 471</b>   | <b>25 809</b> |
| <b>Autres charges</b>                                               | (7 593)          | (1 193)       |
| <b>Contribution sociale de solidarité</b>                           | (600)            | (600)         |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                                      | <b>202 278</b>   | <b>24 016</b> |
| <b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>                    | 834 355          | (5 121)       |
| <b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>                           | <b>1 036 633</b> | <b>18 895</b> |
| <b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>       | (834 355)        | 5 121         |
| <b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b> | 9 544            | (4 853)       |
| <b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>      | 10 800           | 10 502        |
| <b>Frais de négociation</b>                                         | (273)            | 0             |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>                                       | <b>222 349</b>   | <b>29 665</b> |

**SICAV PLUS**

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Identifiant Unique 0437870P

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

|                                                                         | 31/12/2024        | 31/12/2023       |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b> | 222 349           | 29 665           |
| Résultat d'exploitation                                                 | 202 278           | 24 016           |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres            | 9 544             | (4 853)          |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres                  | 10 800            | 10 502           |
| Frais de négociation                                                    | (273)             | 0                |
| <b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>                                      | 22 733 612        | (314 346)        |
| <b>Souscriptions</b>                                                    |                   |                  |
| - Capital                                                               | 26 294 011        | 1 395 950        |
| - Régularisation des sommes non distribuables                           | 1 450 639         | 48 611           |
| - Régularisation des sommes distribuables                               | 1 045 639         | 23 934           |
| <b>Rachats</b>                                                          |                   |                  |
| - Capital                                                               | (5 559 136)       | (1 694 769)      |
| - Régularisation des sommes non distribuables                           | (286 256)         | (59 018)         |
| - Régularisation des sommes distribuables                               | (211 285)         | (29 054)         |
| <b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>                                         | <b>22 955 961</b> | <b>(284 681)</b> |
| <b>ACTIF NET</b>                                                        |                   |                  |
| En début de période                                                     | 565 985           | 850 666          |
| En fin de période                                                       | 23 521 946        | 565 985          |
| <b>NOMBRE D'ACTIONS</b>                                                 |                   |                  |
| En début de période                                                     | 7 924             | 12 421           |
| En fin de période                                                       | 308 246           | 7 924            |
| <b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>                                               | <b>76,309</b>     | <b>71,427</b>    |
| <b>TAUX DE RENDEMENT</b>                                                | <b>6,84%</b>      | <b>4,29%</b>     |

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00975BCFA5

**TUNISIE SICAV**  
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis  
Identifiant Unique 0381567E  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

| <i><b>ACTIF</b></i>                              | <i><b>31/12/2024</b></i> | <i><b>31/12/2023</b></i> |
|--------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Portefeuille-titres</b>                       | 398 887 852              | 438 145 353              |
| Obligations et valeurs assimilées                | 394 900 890              | 420 369 028              |
| Titres des Organismes de Placement Collectif     | 3 986 962                | 17 776 325               |
| <b>Placements monétaires et disponibilités</b>   | 141 045 704              | 140 573 559              |
| Placements monétaires                            | 141 045 356              | 140 572 419              |
| Disponibilités                                   | 348                      | 1 140                    |
| <b>Créances d'exploitation</b>                   | 1 257 889                | 0                        |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                               | <b>541 191 445</b>       | <b>578 718 912</b>       |
| <br><i><b>PASSIF</b></i>                         |                          |                          |
| <b>Dettes sur opérations de pensions livrées</b> | 0                        | 0                        |
| <b>Opérateurs créditeurs</b>                     | 466 156                  | 500 171                  |
| <b>Autres créditeurs divers</b>                  | 2 786 956                | 827 544                  |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                              | <b>3 253 112</b>         | <b>1 327 715</b>         |
| <br><i><b>ACTIF NET</b></i>                      |                          |                          |
| <b>Capital</b>                                   | 506 780 798              | 544 990 925              |
| <b>Sommes distribuables</b>                      |                          |                          |
| Sommes distribuables de l'exercice en cours      | 31 157 534               | 32 400 272               |
| <b>ACTIF NET</b>                                 | <b>537 938 332</b>       | <b>577 391 197</b>       |
| <b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>                 | <b>541 191 444</b>       | <b>578 718 912</b>       |

**TUNISIE SICAV**

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Identifiant Unique 0381567E

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                              | 31/12/2024        | 31/12/2023        |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Revenus du portefeuille-titres</b>                        | <b>28 977 950</b> | <b>30 467 569</b> |
| Revenus des obligations et valeurs assimilées                | 28 930 009        | 30 270 902        |
| Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif     | 47 941            | 196 667           |
| <b>Revenus des placements monétaires</b>                     | <b>12 338 144</b> | <b>13 935 875</b> |
| <b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>                      | <b>41 316 094</b> | <b>44 403 444</b> |
| Intérêts des mises en pensions                               | 0                 | 0                 |
| Charges de gestion des placements                            | (6 745 184)       | (7 458 786)       |
| <b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>                             | <b>34 570 910</b> | <b>36 944 658</b> |
| Autres produits                                              | 0                 | 1 631             |
| Autres charges                                               | (748 624)         | (742 782)         |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                               | <b>33 822 286</b> | <b>36 203 507</b> |
| Régularisation du résultat d'exploitation                    | (2 664 752)       | (3 803 234)       |
| <b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>                    | <b>31 157 534</b> | <b>32 400 273</b> |
| Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)       | 2 664 752         | 3 803 234         |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres | (791 684)         | (1 108 744)       |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres      | 1 649 323         | 2 125 696         |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>                                | <b>34 679 925</b> | <b>37 220 459</b> |

**TUNISIE SICAV**  
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis  
Identifiant Unique 0381567E  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                                         | 31/12/2024          | 31/12/2023           |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| <b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b> | <b>34 679 925</b>   | <b>37 220 458</b>    |
| Résultat d'exploitation                                                 | 33 822 286          | 36 203 506           |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres            | (791 684)           | (1 108 744)          |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres                  | 1 649 323           | 2 125 696            |
| <b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>                                      | <b>(74 132 791)</b> | <b>(122 866 049)</b> |
| <b>Souscriptions</b>                                                    |                     |                      |
| - Capital                                                               | 307 028 780         | 409 579 470          |
| - Régularisation des sommes non distribuables                           | 24 389 201          | 22 357 996           |
| - Régularisation des sommes distribuables                               | 9 842 827           | 11 530 190           |
| <b>Rachats</b>                                                          |                     |                      |
| - Capital                                                               | (374 411 865)       | (522 835 332)        |
| - Régularisation des sommes non distribuables                           | (28 474 155)        | (28 164 949)         |
| - Régularisation des sommes distribuables                               | (12 507 579)        | (15 333 424)         |
| <b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>                                         | <b>(39 452 866)</b> | <b>(85 645 591)</b>  |
| <b>ACTIF NET</b>                                                        |                     |                      |
| En début de période                                                     | 577 391 197         | 663 036 786          |
| En fin de période                                                       | 537 938 333         | 577 391 197          |
| <b>NOMBRE D'ACTIONS</b>                                                 |                     |                      |
| En début de période                                                     | 4 954 467           | 6 037 742            |
| En fin de période                                                       | 4 341 893           | 4 954 467            |
| <b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>                                               | <b>123,895</b>      | <b>116,540</b>       |
| <b>TAUX DE RENDEMENT</b>                                                | <b>6,31%</b>        | <b>6,12%</b>         |

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00976BCFA5

**SICAV OPPORTUNITY**

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis

Identifiant Unique : 723761G

Société d'Investissement à Capital Variable

Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

|                                                       | 31/12/2024           | 31/12/2023           |
|-------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b><u>ACTIF</u></b>                                   |                      |                      |
| <b><u>Portefeuille-titres</u></b>                     | <b>413 407</b>       | <b>415 212</b>       |
| Actions et droits rattachés                           | 326 126              | 329 953              |
| Emprunts d'Etat                                       | 62 154               | 85 259               |
| Titres OPCVM                                          | 25 128               | 0                    |
| <b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b> | <b>190 638</b>       | <b>170 290</b>       |
| Placements monétaires                                 | 171 519              | 160 991              |
| Disponibilités                                        | 19 119               | 9 299                |
| Créances d'exploitations                              | 16                   | 16                   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                    | <b>604 061</b>       | <b>585 518</b>       |
| <b><u>PASSIF</u></b>                                  |                      |                      |
| Opérateurs créditeurs                                 | 1 069                | 1 041                |
| Autres créditeurs divers                              | 16 890               | 5 115                |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                   | <b>17 959</b>        | <b>6 156</b>         |
| <b>Capital</b>                                        | <b>594 481</b>       | <b>581 023</b>       |
| <b>Sommes capitalisables</b>                          | <b>&lt;8 379&gt;</b> | <b>&lt;1 661&gt;</b> |
| Sommes capitalisables des exercices antérieurs        | <8 379>              | <1 661>              |
| Sommes capitalisables de l'exercice en cours          | 0                    | 0                    |
| <b>ACTIF NET</b>                                      | <b>586 102</b>       | <b>579 362</b>       |
| <b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>                      | <b>604 061</b>       | <b>585 518</b>       |

**SICAV OPPORTUNITY**

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis

Identifiant Unique : 723761G

Société d'Investissement à Capital Variable

Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                          | 31/12/2024            | 31/12/2023            |
|----------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b><u>Revenus du portefeuille-titres</u></b>             | <b>21 391</b>         | <b>19 050</b>         |
| Dividendes                                               | 17 889                | 14 726                |
| Revenus des emprunts d'état                              | 3 503                 | 4 324                 |
| <b><u>Revenus des placements monétaires</u></b>          | <b>11 486</b>         | <b>6 520</b>          |
| <b><i>Total des revenus des placements</i></b>           | <b>32 878</b>         | <b>25 570</b>         |
| <b><u>Charges de gestion des placements</u></b>          | <b>&lt;12 648&gt;</b> | <b>&lt;12 698&gt;</b> |
| <b><i>Revenu net des placements</i></b>                  | <b>20 229</b>         | <b>12 873</b>         |
| Autres charges                                           | <29 526>              | <15 570>              |
| <b><i>Résultat d'exploitation</i></b>                    | <b>&lt;9 297&gt;</b>  | <b>&lt;2 697&gt;</b>  |
| Régularisation du résultat d'exploitation                | 918                   | 1 036                 |
| <b><i>Sommes distribuables de la période</i></b>         | <b>&lt;8 379&gt;</b>  | <b>&lt;1 661&gt;</b>  |
| Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)   | <918>                 | <1 036>               |
| Variation des plus ou moins values potentielles sur titi | 29 435                | 24 842                |
| Plus ou moins values réalisées sur cession de titres     | <1 628>               | <4 578>               |
| Frais de négociation de titres                           | <64>                  | <11>                  |
| <b>Résultat net de la période</b>                        | <b>18 446</b>         | <b>17 555</b>         |

**SICAV OPPORTUNITY**

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis

Identifiant Unique : 723761G

Société d'Investissement à Capital Variable

Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

|                                                                            | 31/12/2024                   | 31/12/2023               |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------|
| <b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita</u></b> | <b><u>18 446</u></b>         | <b><u>17 555</u></b>     |
| Résultat d'exploitation                                                    | <9 297>                      | <2 697>                  |
| Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t                    | 29 435                       | 24 842                   |
| Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres                     | <1 628>                      | <4 578>                  |
| Frais de négociation de titres                                             | <64>                         | <11>                     |
| <b><u>Transactions sur le capital</u></b>                                  | <b><u>&lt;11 707&gt;</u></b> | <b><u>5 023</u></b>      |
| <b>Souscriptions</b>                                                       | <b>1 783 221</b>             | <b>1 873 117</b>         |
| Capital                                                                    | 1 594 100                    | 1 716 800                |
| Régularisation des sommes non capitalisables                               | 222 548                      | 203 877                  |
| Régularisation des sommes capitalisables                                   | <33 428>                     | <47 560>                 |
| <b>Rachats</b>                                                             | <b>&lt;1 794 927&gt;</b>     | <b>&lt;1 868 093&gt;</b> |
| Capital                                                                    | <1 603 900>                  | <1 711 800>              |
| Régularisation des sommes non capitalisables                               | <225 641>                    | <204 769>                |
| Régularisation des sommes capitalisables                                   | 34 614                       | 48 475                   |
| <b><u>Variation de l'actif net</u></b>                                     | <b><u>6 739</u></b>          | <b><u>22 578</u></b>     |
| <b><u>Actif net</u></b>                                                    |                              |                          |
| En début de la période                                                     | 579 362                      | 556 784                  |
| En fin de la période                                                       | 586 102                      | 579 362                  |
| <b><u>Nombre d'actions</u></b>                                             |                              |                          |
| En début de la période                                                     | 5 233                        | 5 183                    |
| En fin de la période                                                       | 5 135                        | 5 233                    |
| <b><u>Valeur liquidative</u></b>                                           | <b><u>114,139</u></b>        | <b><u>110,713</u></b>    |
| <b><u>Taux de rendement annualisé</u></b>                                  | <b><u>3,09%</u></b>          | <b><u>3,06%</u></b>      |

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00977BCFA5